



Contribution Annuelle Paroissiale

2024- Contribution annuelle paroissiale

Son but :

- réunir les moyens indispensables pour la mission de notre communauté ;
- assurer une autonomie financière régulière de la paroisse.

Comme toute «structure», notre paroisse doit faire face à différentes charges pour pouvoir fonctionner :

- frais de locaux : chauffage, électricité, assurance ;
- frais administratifs : téléphone, frais postaux, photocopies ;
- frais liés au culte et à la pastorale : cierges, hosties, outils pédagogiques.

Chaque année, une information est communiquée, via la newsletter, sur la réalisation de tous les projets.

Grâce à vos dons, vous participez concrètement au service de la paroisse !

Au verso, vous trouverez un bon pour contribuer à la vie de notre paroisse.

Les membres du Conseil Paroissial des Affaires Economiques :
Père Bertrand Cardinne - Marie-Cécile Marillat (économiste)
- Vincent Bureau - Jean Figarol - Bertrand Gallet - Josette Picot.



Contribution Annuelle Paroissiale

2024- Contribution annuelle paroissiale

Son but :

- réunir les moyens indispensables pour la mission de notre communauté
- assurer une autonomie financière régulière de la paroisse.

Comme toute «structure», notre paroisse doit faire face à différentes charges pour pouvoir fonctionner :

- frais de locaux : chauffage, électricité, assurance ;
- frais administratifs : téléphone, frais postaux, photocopies ;
- frais liés au culte et à la pastorale : cierges, hosties, outils pédagogiques.

Chaque année, une information est communiquée, via la newsletter, sur la réalisation de tous les projets.

Grâce à vos dons, vous participez concrètement au service de la paroisse !

Au verso, vous trouverez un bon pour contribuer à la vie de notre paroisse.

Les membres du Conseil Paroissial des Affaires Economiques :
Père Bertrand Cardinne - Marie-Cécile Marillat (économiste)
- Vincent Bureau - Jean Figarol - Bertrand Gallet - Josette Picot.